

ASSOCIATION de DÉFENSE des VICTIMES de l'AFFAIRE du SANG CONTAMINÉ

N/Réf.: F 97/ SES - BK-1/ CS-CV/ DD

F - Clichy, le 19 juin 1997

Pli Recommandé A.R.: une page.

Le Secrétaire d'Etat
auprès du Ministre de l'Emploi et de la Solidarité,
chargé de la Santé
Docteur Bernard KOUCHNER
8, avenue de Ségur
F- 75007 Paris

Objet: **Détermination de l'activité alanine-amino-transférase (dit dosage des ALAT).**
Pour tous les Laboratoires d'analyses de biologie médicale (publics et privés),
sur le compte rendu destiné au Patient
institution de la mention de la Normale Femme et de la mention de la Normale Homme.

Objectifs: 1) ne plus continuer à faussement rassurer ou faussement inquiéter le Patient.
2) contribuer à encore améliorer les échanges d' Informations entre les différents Acteurs Médicaux, notamment les Etablissements de transfusion sanguine et les Laboratoires d'analyses de biologie médicale.

Monsieur le Secrétaire d' Etat,
Docteur,

Nous avons l'honneur,

a) de vous demander:

que lors de la détermination de l' activité alanine-amino-transférase ("dosage" des ALAT), soit institué pour tous les Laboratoires d'analyses de biologie médicale, la mention de la Normale Femme et la mention de la Normale Homme sur le compte rendu destiné au Patient.

La connaissance de la normale des ALAT pour son sexe, permettra au patient de ne plus être faussement rassuré ou faussement inquiété.

b) de vous suggérer:

de décider d'améliorer la définition de la normalité, car la distribution des valeurs d' ALAT dans la population normale n'est pas strictement gaussienne.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de notre haute considération.

Le Trésorier Fondateur

Le Président Fondateur

Christophe VIGNA
Journaliste Reporter d' Images

Docteur Claude SAMUEL
Lauréat du Comité Scientifique des Prix Médicaux
pour l'Amélioration de la Qualité de la Vie

Textes de références: circulaire DGS/3B/386/LETAQ3 du 27 avril 1988. (Personne chargée du Dossier: A. QUIOT).
(notamment) circulaire DGS/3B/400/CIRMIT.S.AQ du 17 mai 1989. (Personne chargée du Dossier: A. QUIOT).

Copie de cette lettre, dont à:
Association Française pour l' Etude du Foie.
Société Française de Biologie Clinique.
Agence Nationale pour le Développement de l' Evaluation Médicale.